



Le SPIP 69 appelle à la mobilisation

Lyon, 02/12/2019

La loi de Transformation de la Fonction Publique crée des lignes directrices dommageables aux droits à la mobilité des agents du Ministère de la Justice et aux valeurs de la Fonction Publique.

Dès 2020, la mobilité devient un « Recrutement » soumis à une sélection arbitraire des cadres dépourvue du contrôle vigilant des organisations syndicales.

Ce revirement imposé brutalement par le Gouvernement anéantit les principes d'égalité de traitement des agents et des usagers du Service Public Pénitentiaire.

C'est pourquoi les agents syndiqués et non syndiqués du SPIP du Rhône en mouvement social depuis le 22.11.2019 se sont réunis en Assemblées Générales au sein de l'Antenne Milieu Ouvert de Lyon et se sont retrouvés en nombre (environ 40) devant le siège de la DISP, le vendredi 29/11/2019.

De nouveau rassemblés en AG ce jour,

Il a été décidé :

- de maintenir l'AG du lundi 09/12 veille du Comité Technique Ministériel du 10/12/2019.
- de se réunir pacifiquement de midi à 14h00 devant le siège de la DISP Auvergne Rhône-Alpes les :

3 décembre 2019

6 décembre 2019

- de solliciter les médias et les élus
- d'intervenir sur les réseaux sociaux

- D'apposer en signature de mail : « *L'ensemble des agents du SPIP 69 dénonce l'application zélée de la Loi de Transformation de la Fonction Publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous sommes **attachés aux valeurs de la Fonction Publique.*** »

Il ne s'agit pas uniquement de défendre des intérêts particuliers mais de préserver les grands principes fondateurs de la Fonction Publique.